



ROYAUME DU MAROC
SOCIETE CASABLANCA AMENAGEMENT SA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
PROJET DU GRAND THEATRE DE CASABLANCA

AVIS DE REPORT

La société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA porte à la connaissance des candidats intéressés par les prestations objet des Appels d'Offres Ouverts Internationaux ci-dessous que les séances publiques d'ouverture des plis sont reportées comme suit :

N° Appel d'Offres	Désignation	Date et heure d'Ouverture des plis	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire	Frais de Dossier
AOOI N° 34/2014/GTC-M6	Réalisation des Travaux de Revêtements scellés, Revêtements collés et Chapes/Revêtements souples / parquets du projet du Grand Théâtre de Casablanca	Lundi 24 Février 2014 à 10h00 <u>au lieu de</u> Vendredi 14 Février 2014 à 10h00	Vingt-deux millions six cent mille (22.600.000,00) Dirhams TTC	Trois cent quarante mille (340.000,00) Dirhams	Mille Cinq Cent 1.500,00 Dirhams (*)
AOOI N° 37/2014/GTC-M12	Réalisation des travaux d'Aménagement paysager du projet du Grand Théâtre de Casablanca	Vendredi 28 Février 2014 à 10h00 <u>au lieu de</u> Jeudi 20 Février 2014 à 10h00	Six millions (6.000.000,00) Dirhams TTC	Quatre Vingt Dix Mille (90 000,00) Dirhams	Mille Cinq Cent 1.500,00 Dirhams (*)

(*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la Banque Populaire Centre d'Affaires Espace Porte d'Anfa à Casablanca sous le RIB n° 190780212119524101001451 (Code Swift : BCPOAMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau d'ordre de la Société à l'adresse indiquée ci-dessous moyennant le paiement des frais de dossier. Les Avis d'Appels d'Offres peuvent être téléchargés sur le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et sur le site web de la Société (www.casa-amenagement.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les candidats étrangers ne pouvant se déplacer au siège de la Société doivent adresser à cette dernière une fiche signalétique ainsi que le justificatif de paiement des frais de dossier, par fax ou mail, afin qu'elle procède à la transmission du dossier complet de l'appel d'offre.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société, ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA AMENAGEMENT SA
4, rue Molière, 3^{ème} étage,
20 050 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

CASABLANCA AMENAGEMENT SA

Tél +212 (0) 522 36 06 47/ Fax +212 (0) 522 36 07 52

gtc@casa-amenagement.ma